Michaël M., 38 ans, animateur périscolaire d’une école parisienne condamné à cinq ans de prison, dont un ferme, pour agressions sexuelles sur neuf enfants ; le tribunal a ordonné l’aménagement de la partie ferme sous bracelet électronique

15/09/2026 à 14h19



Il s’agit de la première peine ferme prononcée par la justice depuis le début du scandale dans la capitale.

Un animateur périscolaire d’une école du 15e arrondissement de Paris a été condamné ce mardi 15 septembre à cinq ans de prison, dont un sous bracelet électronique, pour agressions sexuelles sur neuf enfants, première peine ferme prononcée par la justice depuis le début du scandale dans la capitale.

Michaël M., 38 ans, a été reconnu coupable par le tribunal correctionnel de Paris d’agressions sexuelles sur des élèves

de 5 à 10 ans de l'école Vigée-Lebrun entre septembre 2022 et janvier 2024. Le tribunal a ordonné l'aménagement de la partie ferme sous bracelet électronique ainsi que dix ans de suivi socio-judiciaire, avec exécution provisoire.

BFMTV

Le dossier était particulièrement accablant. Une enfant racontait qu'il lui avait touché les fesses à plusieurs reprises. Une autre décrivait un attouchement alors qu'elle était assise sur ses genoux, collant et culotte baissés. Deux fillettes avaient raconté qu'il leur faisait glisser la main dans la poche de son pantalon jusqu'à son sexe. Une autre l'accusait de lui avoir caressé l'entrejambe.

Plusieurs signaux avaient précédé l'affaire : une enfant avait déjà signalé qu'il lui « regardait les fesses », une animatrice l'avait surpris la tête dans le cou d'une fillette et son responsable lui avait demandé de ne plus prendre d'enfants sur ses genoux. Rien n'était remonté.

À la barre, Mickaël M. reconnaissait certains gestes tout en assurant ne plus se souvenir des autres : « Si elle le dit, c'est que ça a dû arriver. » Il avait aussi expliqué avoir recherché le mot « pédophile » sur Internet alors qu'une procédure était lancée contre lui.

Et surtout cette phrase. Lorsque le procureur lui demande si son arrestation a finalement été une bonne chose, après un long silence : « Oui, car j'aurais pu faire pire. » Il reconnaît avoir eu peur de ce qu'il pourrait faire et avoir plusieurs fois voulu quitter le périscolaire.

Marianne